



Comité Directeur – Samedi 13 avril 2024

Relevé de décisions

La réunion portait sur 13 points inscrits à l'ordre du jour :

1. Approbation du Procès-verbal de la réunion du Comité directeur du 9 décembre 2023
2. Approbation du Procès-verbal de la réunion du Comité directeur par visioconférence du 21 décembre 2023
3. Approbation du Procès-verbal du vote électronique du Comité directeur du 14 au 19 février 2024
4. Intervention du Président
5. Bilan financier de l'année 2023 et clôture de l'exercice
6. Projet de budget prévisionnel de l'année 2024
7. Démission du Comité directeur de Philippe MOQUART et nomination au Comité directeur de Bernard SOTO
8. Examen et approbation des modifications des statuts et du règlement intérieur
9. Organisation des Assemblées Générales
10. Intervention du DTN
11. Point sur la consultation nationale
12. Activités des commissions
13. Questions diverses

Le comité directeur fédéral a pris connaissance :

- De la démission du membre du comité directeur de Monsieur Philippe MOQUART et de la nomination au Comité directeur conformément aux statuts de Monsieur Bernard SOTO, dernier élu de la liste « Vers de nouveaux horizons » lors de la dernière assemblée générale électorale du 25 avril 2021
- Des avancées réalisées autour de la consultation nationale pour laquelle des propositions ont été exposées et sont en cours de travail par la Commission Technique Nationale d'Haltérophilie
- Des rapports du DTN et des commissions haltérophilie, musculation santé bien-être, arbitrage, communication, masters, UNSS-FFSU, formation, labels et PSF

Le comité directeur fédéral a approuvé :

- Le procès-verbal de la réunion du comité directeur du 9 décembre 2023

- Le procès-verbal de la réunion par visioconférence du comité directeur du 21 décembre 2023
- Le procès-verbal du vote électronique du comité directeur du 14 au 19 février 2024 sur l'adoption de l'organisateur de la finale de la Coupe de France des Clubs d'Haltérophilie 2024
- Le bilan financier certifié conforme par le commissaire aux comptes de l'année 2023 et la clôture de son exercice
- Le projet de budget prévisionnel de l'année 2024
- Les modifications des statuts et du règlement intérieur
- L'organisation de l'assemblée générale extraordinaire et son ordre du jour, dont la date a été fixée au 3 mai 2024 à 11h, au siège de la FFHM
- L'organisation de l'assemblée générale ordinaire et son ordre du jour, dont la date a été fixée au 25 mai 2024 à 13h au CNOSF
- La date de l'assemblée générale électorale, fixée au 23 novembre 2024
- La date de l'assemblée générale ordinaire 2025, fixée au 24 mai 2025
- L'actualisation des modalités de sélection 2024 en Équipe de France
- Le vote du calendrier sportif d'haltérophilie 2024-2025
- Les modifications apportées à la Charte de l'organisation d'une journée du Championnat de France des Clubs
- Le vote de l'organisateur, à savoir l'EEAR Monteux, des Championnats de France Masters 2024 qui se tiendront du 9 au 11 novembre 2024
- Des modifications partielles du règlement sport d'haltérophilie pour la saison 2024-2025 concernant notamment le Championnat de France des Clubs